



DEPARTEMENT DE HAUTE-CORSE
COMMUNE DE PENTA DI CASINCA

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an Deux mille dix le 13 avril, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire, Joseph CASTELLI.

Présents : CASTELLI Joseph, FRANCESCHI Paul, FRANCESCHI Rosine, MINCARELLI Sylvie, FERRONI Antoine, GANDOIN Sylviane, FINIDORI Jean Pierre, MARI Dominique, SUZZONI Jacques, OTTOLENGHI Vincent, ROMAGNOLI André, DESIDERI Ange, CANCEL Michelle, SOULLARD André, CERVETTI Michel, CASTELLI Yannick.

Pouvoirs : RAFFALLI Taddée à DESIDERI Ange, SOULLARD Jean Louis à FRANCESCHI Rosine.

Absents : MATTEI Stéphane.

Mbres du Conseil Municipal : 19	Membres en exercice : 19	Membres ayant pris part à la délibération : 18	Séance du 13/04/2010	Convocation le 30/03/2010
---------------------------------	--------------------------	--	----------------------	---------------------------

Objet : Renouvellement du bail concernant le relais de téléphonie mobile Orange.

Le maire expose à l'assemblée que le bail concernant la location du terrain du relais de téléphonie mobile «Orange » doit être renouvelé pour un montant de 6000 € par an (au lieu de 5000 € actuellement), pour une durée de 12 ans.

Il sollicite l'autorisation de signer le bail.

Le Conseil Municipal :

autorise le maire à signer le renouvellement du bail concernant la location du terrain d'une superficie d'environ 21 m², affecté au relais de téléphonie mobile « orange », dans les conditions suivantes :

Durée du bail 12 ans

Montant annuel 6 000 €

Mise à disposition de deux téléphones portables assorti d'un forfait de 3h/ mois pendant toute la durée du bail

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus, et signé le registre les membres présents.

Le 15 avril 2010

Le Maire
Joseph CASTELLI